



**Collège
Durocher
Saint-Lambert**

PLANIFICATION ANNUELLE 2025-2026

Nom et code du cours :

**Arts plastiques et multimédia
168 594**

Enseignant(e)s :

Nadine Belzile

Nadine.belzile@cdsl.qc.ca

Description générale (objectifs du cours) :

Le cours d'arts plastiques et multimédia de 5^e secondaire de 4 unités est accessible à un grand nombre d'élèves, car le choix de cette option ne nécessite aucun préalable. Dans la démarche pédagogique, une fois le processus de créativité déclenché, la fibre créatrice de l'élève donnera cours à des réalisations artistiques très personnelles. À cet effet, la plateforme TEAMS sera tout à fait adéquate et d'un grand soutien : l'élève pourra ainsi atteindre les objectifs prescrits selon différents rythmes. Le contenu de formation correspond à un ensemble de ressources que l'élève s'approprie pour créer et apprécier des images et qu'il utilise de façon autonome tout au long de l'année, dans des situations d'apprentissage et d'évaluation significatives.

COMPÉTENCES ET RÉSULTATS AU BULLETIN

			1 ^{ère} étape (20 %)	2 ^e étape (20 %)	3 ^e étape (60 %)		
			Du 30 août au 8 novembre 2024	Du 18 novembre 2024 au 5 février 2025	Du 10 février au 23 juin 2025		
Libellé au bulletin	Compétences disciplinaires	%	Note inscrite au bulletin?	Note inscrite au bulletin?	Note inscrite au bulletin?	Épreuve obligatoire MEES	
Arts plastiques et multimédia	C1 : créer des images personnelles et médiatiques	70	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non	☐ Oui ☒ Non	Valeur : %
	C2 : apprécier des images	30	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non	☐ Oui ☒ Non	Valeur : %
					Compétence transversale		
					☐ Organiser son travail ☐ Savoir communiquer ☐ Travailler en équipe ☐ Exercer son jugement critique ☒ N'est pas évaluée dans mon cours		

CONTENU INTÉGRÉ



Parcours MÉTHOTIC

De la 1^{re} à la 5^e secondaire, le parcours scolaire de l'élève est bonifié par l'intégration et le développement de compétences spécifiques liées à quatre domaines d'action essentiels à la poursuite d'études supérieures et au développement des citoyens de demain : la recherche efficace, l'organisation, la communication et l'intégration des technologies.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ATTENTES DE L'ENSEIGNANT

Ce cours demande beaucoup d'autonomie de la part de l'élève. L'espace de travail étant un atelier, l'élève devra se conformer aux règles et être concentré à sa tâche, car les élèves travaillent tous à un rythme différent. L'environnement de l'atelier d'art se veut un lieu d'apprentissage actif et motivant. La gestion du temps et la planification de son travail est primordial pour la réussite de ce cours. L'élève devra donc lui-même prendre l'initiative de se présenter aux ateliers midi. L'élève aura à effectuer des recherches d'objets et/ou d'informations à la maison pour lui permettre de bien exécuter les tâches demandées en classe. Il aura aussi à travailler sur les dessins de la semaine.

MESURES D'APPUI

☒ **Récupération**

Précision (moment/période) : Ateliers sur l'heure du diner

☒ **Consultation**

Précision (moment/période) : Consultation personnalisée possible sur demande

RÔLE DES PARENTS

L'accompagner lors de visite de Musée, l'encourager à dessiner à la maison. L'encourager dans ses démarches de création. L'éveiller aux œuvres d'art qui l'entourent; monuments, statues, sculptures. Porter un jugement critique constructif sur ses œuvres.